



Retour de Manivelles

Association Loi de 1901 - Siret 720 610 727 000 18

Siège social : 5, rue Bigarré 35000 RENNES

Courriels: contacts@retour-de-manivelles.org

Secrétariat : 48, rue du stade 02200 VENIZEL

Trésorier : 28, rue Georges Bizet 02200 BELLEU

ASSEMBLEE GENERALE du 10 Avril 2016

Le dimanche 10 avril 2016 à 10h30 se sont réunis au camping «Les Terrasses du Périgord», lieu-dit Pech d'Orance, 24200 PROISSANS,

Mrs et Mmes Danièle ANTOINE, Jean-Claude et Eliane AUGIRON, André BAYLE, Gérard et Brigitte BELLOT, Robert BONNEFOUS, Guy BOUCHARD, Alain BRUEZ, Jean-Louis CANIVET, Martial et Michèle CAUDROY, Philippe CICHON, Jean DELORME, Jean Pierre et Claudette DE-PRET, Christian et Thérèse DOYEN, Dany DUVAL, Claudine FASQUEL, François HAU, Noël LORIT, Eric et Marylène LOUIS, Eugène et Martine LOUIS, Michel MARQUIE, Jacques MARSOT, Madeleine MEYER, Philippe et Dominique PARASOTE, Pierre et Véronique PENARD, Annie PLUNTZ, Maurice PROMONET, Maria PERREAU, Robert et Josette RICHE, François ROBERT, René et Aline SERPOLLET, Jean Louis SOURICE, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel VERGUET, Jocelyne et Jean Pierre VOLBART

Etaient représentés : néant

Etaient excusés : Gilbert et Martine BERRIOT, Daniel et Lydia BIZOUARN, Pierre CHARIAL, Jean Pierre et Colette DUFAYS, Robert et Marie Louise GOUX, Daniel et Elise MORANGE.

Le Président Pierre PENARD déclare la séance ouverte à 10 h 30

Après présentation de l'ordre du jour, les différents points de celui-ci sont abordés:

Compte-rendu d'activité de la saison 2015-2016 **présenté par Claudine FASQUEL:**

Le bilan de la saison 2015-2016 confirme l'intérêt des adhérents pour les formations, avec une évolution de la demande vers de nouvelles pratiques.

Le WE de Sarlat 2015 avait commencé par un concert à la cathédrale. Une grande réussite, mais dès le vendredi matin, les stages commençaient (stage sur harmony). Ils furent suivis par une majorité d'adhérents. Le vendredi après midi, nos prestations à la maison de retraite, dans les écoles furent très appréciées. Puis le samedi matin, la présentation d'outils pédagogiques pour intervention en école fut très suivie.

En juillet, un stage de chant a été organisé aux Bouchoux dans le Jura. Cela a permis de nouer des liens avec les autorités locales pour animer la vallée et nous permet en 2016 de prendre un nouveau rendez vous du 18 au 24 juillet.

En novembre, une rencontre a eu lieu à La Berque, pour échanger nos idées d'évolution sur la façon de mettre en place des duos d'orgue. Pendant deux jours, nous avons pratiqué les duos d'orgue.

En mars 2016, une nouvelle rencontre à La Berque a permis de pratiquer ces duos avec l'aide de la lecture électronique des cartes..

En novembre, nous avons de nouveau pris contact avec les personnes de la mairie de Sarlat, et Monsieur Podevin, organiste, et nous avons établi un plan d'action que nous mettons en place ce WE, Le rapport sera fait lors de notre prochaine assemblée générale.

Nos rapports avec la mairie de Sarlat sont devenus très faciles. Nous pouvons remarquer que la communication améliore toujours les relations. Le flyer distribué pour le concert a permis d'informer la population de notre venue. Hier, les commerçants nous attendaient.

Un point négatif pour l'année 2016, la météo n'était pas favorable à notre arrivée. Le bilan a été rédigé le 07 avril 2016. Les activités du rassemblement 2016 seront prises en compte lors de notre prochaine assemblée générale en avril 2017.

STAGES REALISES DATE

Arrangements/harmony	Sarlat	17/04/2015
Outils pédagogiques pour intervention en école	Sarlat	18/04/2015
Chant et orgue	Les Bouchoux	21-26 juillet 2015
Jouer en Duo	La Berque	13 novembre 2016
Jouer en Duo avec aide électronique	La Berque	5/6 mars 2016

Compte-rendu financier présenté par Alain BRUEZ **en l'absence de Gilbert BERRIOT**

BILAN GENERAL

Recettes de l'exercice	3 938.36
Dépenses de l'exercice	3 978.75
BILAN DE L'EXERCICE	- 40.39
Report année antérieure	1 884.21
TRESORERIE AU 31/03/2013	1 843.82

Remarques : Le bilan annuel est cette année négatif malgré des recettes d'animation assez élevées. Le montant de la cotisation doit-il être revu?

VENTILATION DES DEPENSES

Dépenses liées aux activités (1)	2337.40
Frais de fonctionnement (site internet - fournitures de bureau)	181.54
Frais bancaires	65.84
Achats de fournitures (destinées à la revente (2)	549.13
Assurance association	187.54
Frais de déplacement (3)	657.30
TOTAL	3938.36

Remarques :

- 1) Frais des rencontres (nourriture, frais de stage....)
- 2) achat de 500 cartes à puces
- 3) Préparatifs des rencontres, déplacements animations et stages)

VENTILATION DES RECETTES

Cotisations des adhérents (4)	645.00
Participations et dons	0.00
Ventes (revente de bobines perforation de cartons, revente de cartes à puces)	523.60
Produits financiers	0.00 €
Produit des activités (5)	2769.76
TOTAL	3938.36

Remarques :

- 4) pour 85 adhérents
- 5) Participation des adhérents aux rencontres, stages et animations réalisés par L'association (dont 875 euros produits des animations)

TRESORERIE

Au 31 mars 2016, la trésorerie correspond au bilan et comprend

- du liquide pour un montant de 72.59 €
- un solde bancaire de 1791.23 €

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'Administration

En application de nos statuts (renouvellement par tiers et membres élus pour trois ans) , le membre suivant est sortant : Pierre PENARD candidat à sa réélection

Aucune autre candidature n'est présentée. Il est réélu à l'unanimité.

Utilisation du site

Jean-Claude AUGIRON souligne une fois de plus la très faible fréquentation de notre site internet.

- Le fonds commun ouvert l'année dernière ne semble pas servir beaucoup alors qu'il permettrait d'échanger des adresses, de faire des commandes groupées etc....
- Il est rappelé que les photos ne sont pas sur le site. Le chemin pour y accéder est décrit dans l'onglet membre— technique de celui-ci .
- Une page sera créée pour que chacun puisse y retrouver le contenu des formations déjà organisées par l'association. Les nouveaux arrivants pourront se mettre ainsi à niveau, les formateurs sont bien sûr à la disposition de tous;

Malgré plusieurs relances, plusieurs photos manquent toujours sur le trombinoscope.

En tout état de cause : En cas de difficultés relatives au site internet ne pas hésiter à passer par Jean-Claude

- Des difficultés sont apparues sur l'envoi et la réception des courriels émis par l'association. Les raisons pour l'instant ne sont pas évidentes, le problème est à l'étude et doit être réglé rapidement, les courriels étant le moyen principal de communication de l'association.
- L'idée d'un forum est soulevé par certains. La majorité n'en ressent pas l'utilité.

Pour toute communication avec l'asso : asso@retour-de-manivelles.org

02 99 59 09 53 (Président) et 03 23 72 48 02 (secrétaire)

Pour tout ce qui concerne le site: admin@retour-de-manivelles.org

Pour joindre le trésorier : 06 24 85 60 60 ou 03 23 73 31 23

Pour joindre Claudine et François : 06 71 47 18 29 et 06 08 22 72 52

REFLEXION SUR L'EMPLOI RESPECTIF DES ORGUES ET DES SERINETTES

Le président pose le problème du succès que remportent les serinettes qu'il a créées. Ce succès ne doit pas masquer le but de notre association, à savoir la défense de l'orgue de barbarie dont elle diffère par bien des points.

Chacun de ces deux instruments a son propre caractère et son propre usage. Il importe simplement de bien les distinguer et que notre public sache le faire.

La serinette instrument électronique n'a pas les qualités sonores d'un orgue de barbarie. Elle a pour elle par contre son faible encombrement et son côté pratique. A chacun donc son rôle, une solution étant de toujours présenter les deux simultanément afin d'en expliquer les points communs, les différences et les emplois possibles : par exemple l'orgue de barbarie en poste fixe face à un public stationnaire, la serinette mobile dans la foule se chargeant de ramener les badauds vers l'orgue.

La facilité d'enregistrement des cartes peut aussi conduire à une dérive : pour chacun de nous il devient facile de jouer rapidement un arrangement. Ne pouvons-nous pas être tentés parfois de jouer des morceaux dont nous n'aurions jamais fait le carton ? A chacun de s'astreindre à une autodiscipline pour que les arrangements mis sur carte soient de même niveau que ceux que nous aurions percés !

Montant de la cotisation

Les résultats comptables de l'exercice donnent à penser qu'il n'était pas souhaitable de baisser la cotisation en 2015. L'association décide donc de revenir à la situation antérieure à savoir:

cotisation à 15 € pour une personne seule et 20€ pour un couple.

Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- La capacité des cartes à puce a été évoquée. Elle suffit à la très grande majorité des situations. La demande de cartes de plus grande capacité est insuffisante pour envisager un achat groupé.
- Le secrétaire fait remarquer qu'à la dernière commande certains se sont réveillés un peu tard malgré les rappels. Ce qui a entraîné une commande de 500 cartes alors que nous aurions pu en commander davantage sans frais de port supplémentaires.
- Une nouvelle commande de carton est envisagée par l'intermédiaire de Jean Pierre DUFAYS, aux caractéristiques identiques à celles de notre premier fournisseur mais à un prix nettement inférieur (établissement MICEL)

La formule du samedi soir, repas chaud, semble satisfaire tout le monde. L'extension de la formule traiteur au dimanche midi sera étudiée pour l'année prochaine.

Clôture de l'AG

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la clôture de l'AG est prononcée à 12h15.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration nouvellement élu s'est immédiatement réuni. Il a décidé de créer un poste de secrétaire adjoint et a choisi en son sein, conformément à l'article 9 des statuts, un bureau composé de

Mr PENARD Pierre, retraité, Président
Mr CAUDROY Martial, retraité, Secrétaire
Mr BERRIOT Gilbert, retraité, Trésorier
Mr BRUEZ Alain secrétaire adjoint

Jean-Claude AUGIRON est chargé de la gestion du site
Claudine FASQUEL et François Hau reprendront la charge de l'organisation des formations et celle des activités lors de la rencontre 2017 en liaison avec la mairie de Sarlat